



MAIRIE DE OSSE
25360

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 juin 2014 à 19 h 00

sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Membres votants : 11

Membres présents : Mme Maryna DORNIER – MM. Franck MORGANTI – Franse OSTHENE – Charles PIQUARD – Claude POULOT – Augustin RAMIREZ-MONTES – David ROETHLISBERGER – Jean-Louis PAUTHIER

Membres excusés : Laurence FONTAINE - Marie TRAENDLIN - Pascal FAIVRE

Pouvoirs : Pascal FAIVRE à Charles PIQUARD - Laurence FONTAINE à Maryna DORNIER - Marie TRAENDLIN à Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : Maryna DORNIER

Date de convocation : 11 juin 2014

Date d'affichage : 24 juin 2014

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès verbal de la séance du 6 juin 2014
2. Désignation des délégués qui prendront part à l'élection des sénateurs lors de l'élection du 28 septembre prochain
 1. 1 délégué titulaire
 2. 3 délégués suppléants
3. rapport financier des emplois jeunes de l'été 2013
4. Informations et questions diverses

POINT N° 1 : approbation du procès verbal

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 19 heures et zéro minute et procède à la lecture de l'ordre du jour.

POINT N° 2 : délibérations

37-2014 OBJET : élection du délégué en vue des élections sénatoriales

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale N°52 du 6 juin 2014

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Claude POULOT, Franse OSTHENE, David ROETHLISBERGER et Jean-Louis PAUTHIER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election du délégué

La candidature enregistrée : M. Charles PIQUARD

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- nombre de personne n'ayant pas participé au vote : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu : M. Charles PIQUARD : 10 voix

M. Charles PIQUARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Par 10 voix pour, 1 Abstention,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le **24 juin 2014** et de la publication du **24 juin 2014**

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

38-2014 OBJET : élections des suppléants en vue des élections sénatoriales

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale N°52 du 6 juin 2014

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Claude POULOT, Franse OSTHENE, David ROETHLISBERGER et Jean-Louis PAUTHIER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- M. Claude POULOT
- M. Pascal FAIVRE
- Mme Maryna DORNIER

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Claude POULOT : 10 voix
- M. Pascal FAIVRE : 11 voix
- Mme Maryna DORNIER : 11voix

MM. Claude POULOT, Pascal FAIVRE et Mme Maryna DORNIER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 24 juin **2014** et de la publication du 24 **juin 2014**

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, le mois et l'an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 20 juin 2014 à 19 heures 33.

La secrétaire de séance,
Maryna DORNIER

Le Maire,
Charles PIQUARD

**Feuillet de clôture
Commune de Osse
Séance du 20 juin 2014**

Article R 2121-9 du CGCT : Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents avec, en regard, une place pour la signature de chacun d'eux ou, éventuellement, la mention de la cause qui les a empêchés de signer.

Délibération n° 2014-37 : **élection du délégué en vue des élections sénatoriales**

Délibération n° 2014-38 : **élection des suppléants en vue des élections sénatoriales**

Signatures :

Claude POULOT	Pascal FAIVRE Excusé pouvoir à Charles PIQUARD	Maryna DORNIER
Jean-Louis PAUTHIER	Augustin RAMIREZ- MONTES	David ROETHLISBERGER
Marie TRAENDLIN Excusée pouvoir à Jean- Louis PAUTHIER	Franck MORGANTI	Laurence FONTAINE Excusée pouvoir à Maryna DORNIER
Franse OSTHENE		